



Règlement de course 2017

1 Généralités

Le comité d'organisation vous propose 3 épreuves: les concurrents peuvent s'inscrire aux 3 épreuves en équipe et participer ainsi au classement de la Diablerets 3D ou à choix à la Diabolique ou mini-Diabolique en équipe ou encore à la verticale en individuel. Dans le cadre de la manifestation, pour les plus jeunes il y aura la possibilité de participer à la Dynafit Youth Cup.

1.1 La "Diablerets 3D" est une course par équipes de 2 personnes se déroulant en 3 épreuves, sur 3 jours successifs :

- Verticale : course individuelle avec addition des 2 temps.
courue en nocturne, sur le domaine skiable
- Diabolique (respectivement mini-Diabolique pour les juniors) :
course de ski-alpinisme de longue durée en terrain alpin
- Relais : course courue en 1 boucle effectuée 2 fois par chaque coureur, avec passage du témoin à chaque boucle

Les patrouilles seront obligatoirement inscrites aux 3 courses

1.2 Dans le cadre de la Diablerets 3D sont aussi organisées 2 compétitions : une verticale et une course longue distance

Les coureurs peuvent s'inscrire à choix à l'une, à l'autre ou aux 2 courses

- 1.2.1 FunPop Verticale :** course individuelle
courue en nocturne, sur le domaine skiable

1.2.2 Course longue distance :

1.2.2.1 FunPop Mini-Diabolique :

Course de ski-alpinisme de longue distance en terrain alpin, par équipes de 2 personnes obligatoirement

1.2.2.2 Coupe suisse :

Cette année de nouveau, la **Diabolique** (respectivement pour les juniors la mini-Diabolique) est non seulement une course **FunPop**, mais compte aussi comme course longue distance par équipes de la **Coupe suisse**.

Les équipes concourant pour la Diablerets 3D seront aussi classées dans le cadre de la FunPop Verticale et de la longue distance de la Coupe suisse.

1.3 Dynafit Youth Cup

Sur le parcours du relais et juste après ce dernier, sera également organisée une manche de la Dynafit Youth Cup, course individuelle réservée aux jeunes de 15 à 17 ans (2002 à 2000).

Pour l'essentiel, le règlement est celui de la Coupe suisse et Championnat suisse de ski-alpinisme (RCSSA)

Sont énumérés ci-après les articles spécifiques à la Diablerets 3D et aux courses FunPop.

2 Participation

2.1 Diablerets 3D :

Courses par équipes de 2 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal :

15 ans pour le parcours juniors filles et garçons (2002 à 1997)

21 ans pour le parcours espoirs et seniors dames et hommes (1996 et avant)

Pour la course longue distance, les juniors filles et garçons font le parcours mini-Diabolique.
Toutes les autres catégories font le parcours Diabolique.

2.2 Courses FunPop / Coupe suisse

2.2.1 FunPop Verticale :

Course individuelle, âge minimal : 10 ans (2007 et avant)

2.2.2 FunPop Mini-Diabolique :

Course par équipes de 2 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal : 15 ans (2002 et avant)

2.2.3 Coupe suisse longue distance :

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours Diabolique pour toutes les catégories sauf les juniors (1996 et avant)

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours mini-Diabolique pour les juniors (filles ou garçons) (2002 à 1997)

2.3 Dynafit Youth Cup

Course individuelle réservée aux jeunes de 15 à 17 ans (2002 à 2000)

3 Catégories

3.1 Catégories Diablerets 3D :

1. Juniors filles (2002 à 1997)
2. Juniors garçons (2002 à 1997)
3. Dames (1996 et avant)
4. Espoirs garçons 1996 à 1994)
5. Seniors hommes (1993 à 1978)
6. Seniors I hommes (1977 à 1968)
7. Seniors II hommes (1967 et avant)

Les équipes mixtes seront classées dans la catégorie la moins favorable selon l'annexe « tableau classement catégories mixtes » du RCSSA.

3.2 Catégories FunPop :

8. FunPop Verticale (2002 et avant)
9. FunPop Verticale Ecolier (2003 à 2007)
10. FunPop mini-Diabolique (1996 et avant)

Dans les 3 cas, une seule catégorie réunissant hommes, dames et mixtes

3.3 Catégories Coupe suisse longue distance par équipes :

11. Juniors filles (2002 à 1997)
12. Juniors garçons (2002 à 1997)
13. Dames (1996 à 1978)
14. Dames I (1977 et avant)
15. Espoirs garçons (1996 à 1994)
16. Seniors hommes (1993 à 1978)
17. Seniors I hommes (1977 à 1968)
18. Seniors II hommes (1967 et avant)

3.4 Dynafit Youth Cup:

19. Filles (2002 à 2000)
20. Garçons (2002 à 2000)

4 Inscriptions / enregistrement / programme

Pour la Diablerets 3D, l'inscription n'est possible que pour l'ensemble des 3 courses.
Pour les courses FunPop, Coupe suisse et Dynafit Youth Cup, l'inscription se fera séparément.

Les inscriptions et le programme sont à disposition sur le site www.diablerets3d.ch.

Le nombre d'inscriptions est limité à 150 équipes sur la Diablerets 3D et 150 équipes sur la FunPop et Coupe suisse Diabolique ou mini-Diabolique.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée du dossier complet, paiement compris.

Le dernier délai des inscriptions par internet est fixé au mardi 28 février à 23h59

5 Parcours

Tous les départs et arrivées auront lieu au village des Diablerets, à proximité de la Maison des Congrès.

Les points de passage obligatoires figurent sous "postes de contrôle" sur les plans de situation.

Les parcours seront balisés de la manière suivante:

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| montées : | drapeaux verts |
| descentes : | drapeaux rouges |
| passages à pied, portages : | drapeaux jaunes |
| endroits dangereux : | signaux "danger" |

Endroits équipés de cordes rouges : usage de la longe d'assurage obligatoire

Endroits équipés de cordes d'autres couleurs : usage de la longe d'assurage facultatif

Chaque coureur est responsable de s'être informé quant au parcours le concernant et de s'orienter aux bifurcations. Aucun dédommagement ne sera accordé à une équipe qui se tromperait à une bifurcation.

5.1 Verticale :

Course d'environ 550 m de dénivelé positif (Diablerets-Mazots)

5.2 Diabolique :

Course d'environ 2900 m (ramené à 2000 à 2500 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

5.3 mini-Diabolique :

Course d'environ 1900 m (ramené à 1300 à 1750 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

5.4 Relais :

Course d'environ 80 m de dénivelé positif par boucle (dans le secteur du bas des pistes du Meilleret)
La boucle est parcourue 2 fois par chaque coureur, le relais étant passé à chaque tour.

5.5 Dynafit Youth Cup :

Course d'environ 80 m de dénivelé positif par boucle (dans le secteur du bas des pistes du Meilleret)
La boucle est parcourue 3 fois par chaque coureur.

6 Organisation

Tous les départs auront lieu en ligne.

Les coureurs les mieux classés au niveau de la Coupe suisse auront la priorité pour se positionner aux avant-postes sur la ligne de départ.

En cas de forte participation, l'organisation se réserve le droit de faire des départs supplémentaires.

En cas d'abandon d'un coéquipier, l'équipe ira au poste de contrôle le plus proche et suivra les directives des commissaires de course. Sur le parcours de la Diabolique, **l'autre coéquipier ne pourra en aucun cas continuer seul.**

Pour la Diablerets 3D, l'équipe pourra participer aux autres épreuves, avec un temps, mais hors classement général.

Pour l'épreuve longue distance (Diabolique et mini-Diabolique) les temps limites mentionnés sur les descriptions des parcours et/ou annoncés au briefing avant le départ devront impérativement être respectés. Les coureurs Coupe suisse inscrits sur le grand parcours (Diabolique) qui seraient en retard pourront être redirigés sur le petit parcours (mini-Diabolique) en catégorie FunPop. Ils seront dans ce cas classés normalement, avec les autres concurrents inscrits au petit parcours.

Il n'y aura pas de briefing le soir précédant les courses Diabolique et mini-Diabolique. Les éventuels changements seront annoncés sur notre site internet et les informations essentielles seront diffusées sur écran dans la Maison des Congrès dès le vendredi soir.

7 Matériel

Selon la liste figurant sur le tableau annexé

L'organisation pourra faire en tout point du parcours des contrôles de l'équipement. Une équipe qui n'aurait pas le matériel exigé se verra pénalisée ou même, en cas de faute grave, disqualifiée.

Le matériel mentionné sur la liste ad hoc jointe au règlement est le matériel maximum exigible, dont tout coureur doit pouvoir disposer le jour de la course. Selon les conditions météo et du terrain, le comité se réserve le droit d'alléger l'équipement obligatoire. Les participants en seront informés au briefing le soir avant chaque course.

8 Ravitaillement

2 postes de ravitaillement officiels sont prévus sur le parcours de la Diabolique :

- a) Col du Pillon
- b) Terrasse Botta 3000

Pour le parcours de la mini-Diabolique, il y aura également 2 postes, tous deux situés au Col du Pillon, sur le passage aller et sur le passage retour.

Sur les parcours de remplacement, il n'est en principe prévu qu'un seul ravitaillement.

En plus, un ravitaillement sera à disposition à l'arrivée de chaque course.

Le ravitaillement en course par des tiers est interdit **dans les aires de contrôle**.

9 Assurance

Conformément à l'art. 2.1 RCSSA , chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cette clause. Il est très recommandé de conclure une assurance assistance par hélicoptère.

10 Pénalités / disqualification

Des pénalités seront infligées aux équipes notamment pour :

- Tout objet demandé par l'organisation et manquant au contrôle
- Non-respect des conditions de port du dossard
- Équipe incomplète au départ des points de contrôle
- Abandon de matériel ou de détrit
- Coureur ne portant pas son propre sac
- Equipe aidée par une tierce personne
- Passage du témoin incorrect lors du relais (le coureur qui passe le témoin doit toucher physiquement son coéquipier)

Toutes les pénalités seront prononcées par le Comité de course et pourront être graduées de 30 secondes jusqu'à la disqualification.

La disqualification d'une équipe sera prononcée en cas de :

- Contrôle anti-dopage positif
- Départ avant l'heure fixée par les organisateurs
- Non-passage à un poste de contrôle
- Non-respect des consignes de sécurité
- Entrave à la progression d'une équipe

- Tout matériel de sécurité manquant ou non-conforme (voir liste RCSSA art. 4.2 à 4.4)
- Tout irrespect ou insulte envers coureurs, bénévoles et organisateurs

Pour les catégories Coupe suisse, les pénalités prévues par le RCSSA s'appliquent également.

11 Environnement

Notre manifestation se veut particulièrement attentive à la protection de l'environnement. L'usage d'hélicoptères sera réduit au strict minimum (sécurité, sauvetage)
Les coureurs sont rendus attentifs à l'art. 6 RCSSA qui sera appliqué avec rigueur (risque de disqualification en cas d'abandon de déchets notamment)

12 Récompenses et classements

12.1 Podiums

12.1.1 Après la Verticale, lors du repas :

- 1 podium scratch écoliers
- 1 podium scratch adultes

12.1.2 Après la Diabolique et mini-Diabolique, vers midi :

- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes de la D3D classées sur la Diabolique : flower ceremony
- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes FunPop classées sur la mini-Diabolique
- 1 podium pour chacune des 8 catégories de la Coupe Suisse

12.1.3 Après le relais, vers midi :

- 1 podium pour les 3 meilleures équipes du relais : flower ceremony
- 7 podiums pour le classement général de la Diablerets 3D (selon art. 3.1 du règlement)
- 2 podiums pour la Dynafit Youth Cup

12.2 Classements

Un classement par catégorie, par épreuve et général sera établi et publié sur le site Internet de la Diablerets 3D.

12.3 Prix souvenir

Chaque participant recevra un magnifique prix souvenir

12.4 Récompenses

Les prix et récompenses ne seront donnés qu'aux coureurs présents sur le podium

13 Compétences

Pour des raisons de sécurité notamment, l'organisation pourra apporter au programme et aux parcours toute modification qu'elle jugera utile.

L'organisation pourra prévoir si nécessaire des neutralisations de temps en cours d'étape.

Afin de garantir le déroulement de la compétition, pour la Diabolique et la mini-Diabolique plusieurs solutions de remplacement sont d'ores et déjà envisagées, avec des parcours intéressants et techniques de l'ordre de 2000 à 2500 m, respectivement 1300 à 1750 m de dénivelé.

Si l'une ou l'autre épreuve ou au pire l'ensemble des épreuves devaient être annulées pour des raisons non imputables à l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

L'organisateur se réserve le droit de partager les adresses des coureurs avec d'autres organisations en relation avec le sport de montagne.

14 Responsabilité

En cas d'accident, les organisateurs et bénévoles de la Diablerets 3D déclinent envers les concurrents, spectateurs ou tiers toute responsabilité directe ou indirecte.

Les Diablerets, le 24 octobre 2016